

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès  
-----

DECRET N° 2001-386                      DU 31 Juillet 2001  
portant nomination d'un attaché de défense.

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,***

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 92-181 du 16 mai 1992 portant statut particulier du cadre des agents des services diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 92-555 du 19 août 1992 fixant la durée des affectations dans les postes diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n° 93-582 du 30 novembre 1993 définissant la carte diplomatique et consulaire de la République du Congo ;

Vu le décret n° 94-354 du 3 août 1994 fixant le régime de rémunération applicable aux personnels des services extérieurs du ministère des affaires étrangères et aux personnels des cabinets militaires près les ambassades ;

Vu le décret n° 98-130 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du secrétariat général du ministère des affaires étrangères et de la coopération ;

Vu le décret n° 98-131 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère des affaires étrangères et de la coopération ;

Vu le décret n° 99-268 du 31 décembre 1999 fixant les effectifs du personnel diplomatique et consulaire des ambassades, des missions permanentes et des consulats ;

Vu l'arrêté n° 1864 du 19 août 1992 portant codification de la rotation diplomatique ;

Vu ensemble, les décrets n°s 99-1 du 12 janvier 1999 et 2001-219 du 8 mai 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;

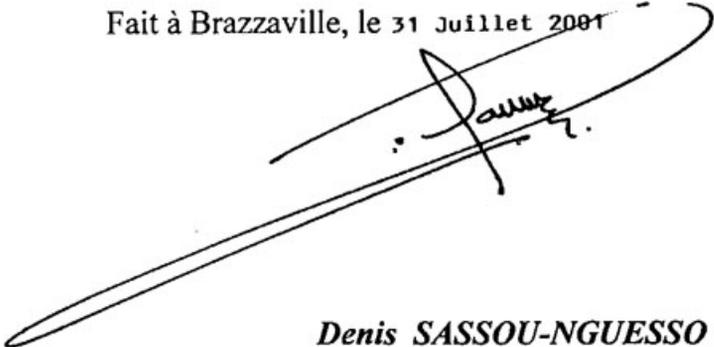
En Conseil des ministres ;

**DECRETE :**

**Article premier :** Le colonel **BOUKA (Boniface)** est nommé attaché de défense auprès de la République Populaire de Chine.

**Article 2 :** Le présent décret sera inséré au journal officiel.

Fait à Brazzaville, le 31 Juillet 2001



**Denis SASSOU-NGUESSO**

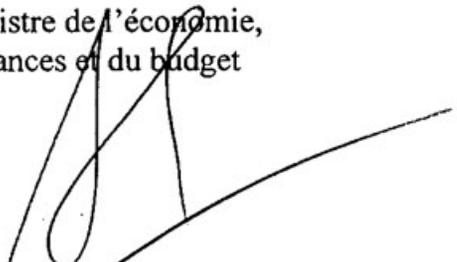
Par le Président de la République

Le ministre des affaires étrangères, de  
la coopération et de la francophonie



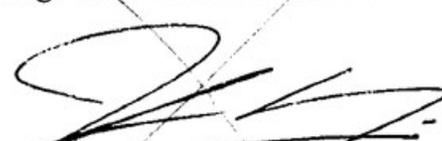
**Rofolphe ADADA**

Le ministre de l'économie,  
des finances et du budget



**Mathias DZON**

Le ministre à la Présidence,  
chargé de la défense nationale



**LEKOUNDZOU Itihi Ossétoumba**